



## Abus de confiance suite à paiement à la carte bancaire

Par **choucas73**, le **29/08/2009** à **22:01**

Monsieur,

Le 31.7.09 à 10h18 j'ai réservé en ligne chez promovacances karavel un voyage de 2.291 euros pour la Crête. Ma carte bancaire dépassant le plafond parce que j'avais effectué d'autres achats auparavant n'a pu être débitée. Karavel m'a envoyé un mail ce même jour à 11h20 me disant qu'ils annulaient cette réservation. Karavel m'a recontacté par téléphone et m'a demandé de régler par un autre moyen ou une autre carte bancaire. Le chèque impossible car le voyage débutait le 1.08.09, une autre carte bancaire impossible aussi. Je leur ai donc dit que j'annulais cette reservation 1 heure après cette validation de réservation. Le 3.08.09 karavel m'a retiré à l'aide du numéro de ma carte bancaire la somme de 200 euros en deux retraits de 100 euros. Ma banque a fait opposition à ce retrait et le 27.08.09 karavel a de nouveau retiré ces 200 euros. Quel est le recours pour récupérer ces 200 euros? Avec mes remerciements de bien vouloir m'aider pour ce litige.  
Salutations distinguées.

Pascal VEROLLET  
601, avenue Jules Bianco  
73400 UGINE